





## **AMENDMENT #2**

THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO:

- REPLACE THE APPENDIX 1 - COMBINED PRICE FORM; CANCELLED AND REPLACED ENTIRELY WITH APPENDIX 1 – AMENDMENT 2 ISSUED ON JULY 5, 2016, SEE ENCLOSED,
- PROVIDE DETAILS, ADDITIONAL AND UPDATE INFORMATION TO TENDER DOCUMENTS,
- RESPOND TO QUESTIONS ASKED BY BIDDERS. YOU MUST CONSIDER THE INFORMATION IN THE EVALUATION OF YOUR BID.

REFERENCE ATTACHMENT:

- 158170009\_ADDENDA 2-PARCNATIONALLAMAURICIE,
- 158170009.300\_20160705\_RPT\_ÉTUDE\_GEOTECHNIQUE\_GUÉRITE ET STATIONNEMENT\_P...

## **QUESTIONS/ ANSWERS**

Q1. Nous aimerions avoir un délai supplémentaire pour être en mesure de vous fournir le prix le plus juste possible.

**R1. La date d'ouverture des soumissions a été reportée au 13 juillet 2016 – 14h.**

Q2. D-5 LA SOUMISSION DOIT COMPRENDRE TOUS LES TRAVAUX DE LA SPÉCIALITÉ ASSUJETTIE

Tous les travaux décrits dans une division ou section contenus dans les documents de soumission avec les travaux d'une spécialité assujettie sont réputés faire partie de cette spécialité. À moins d'indication écrite contraire dans les documents de soumission, il est interdit à un soumissionnaire d'exclure certains travaux décrits dans une section visée par sa soumission tels, à titre d'exemple, les percements, les travaux d'excavation, de bétonnage, de peinture, etc.

Ainsi, puisque les éléments ajoutés font partie de la section 3 "éclairage routier et des aires d'entrée, nous devons fournir un prix pour ces articles sinon notre soumission ne sera pas conforme.

Les articles suivants :

- 3.1.12
- 3.1.13
- 3.1.14
- 3.1.15
- 3.1.16
- 3.1.17
- 3.1.17.1
- 3.1.17.2
- 3.1.17.3
- 3.1.17.4
- 3.1.17.5
- 3.18
- 3.2.9

- 3.4.1
- 3.4.2

Devraient donc être changé de section, puisqu'ils ne relèvent pas de notre spécialité.

**R2. Des précisions ont été apportées au formulaire de prix combinés de l'addenda 2.**

Q3. Est-ce que la quantité de bases de béton sur le roc a été mesurée au chantier, ou est-ce une quantité provisionnelle qui pourrait être nul?

**R3. Tel qu'indiqué au formulaire de prix combinés de l'addenda 2, il s'agit d'une quantité provisionnelle.**

Q4. Les bases de béton doivent-elles être préfabriquées ?

**R4. Les bases de béton peuvent être coulées en place ou préfabriquées.**

Q5. Pouvez-vous clarifier svp qui fais les travaux (souligner en jaune au bordereau ci-joint), le civil ou l'électricité??

Au devis électricité il n'a rien qui indique que c'est à nous, mais si on regarde le bordereau il y a confusion

Si les travaux de civils (excavation/Remblai etc. – ne sont pas à l'électricien et selon notre compréhension des documents ils ne le sont pas", est-ce possible de les séparer du bordereau de l'électricité, car cela occasionne des ambiguïtés à savoir qui va faire les travaux.

**R5. Des précisions ont été apportées au formulaire de prix combinés de l'addenda 2.**

Q6. Les électriciens doivent déposer au BSDQ en remplissant tous les items de leur bordereau. Hors, il y a plusieurs item qui ne font pas partie de leur travaux (ex : aqueduc, pavage ou autre). De plus, dans le devis l'excavation n'est pas à leur charge, mais ces inclue dans leur bordereau.

**R6. Des précisions ont été apportées au formulaire de prix combinés de l'addenda 2.**

Q7. Dans le bordereau de l'éclairage St-Jean-Des-Piles, il y a un item global de réfection (incluant sable, pierre et pavage), il y a aussi des items de réfection à la tm, m<sup>3</sup> ou autre. J'aimerais savoir quand les item à la tm et autre seront payé? Je crois que l'item global n'a pas ça raison d'être.

**R7. C'est clarifié à l'addenda 2.**

Q8. Quel est le Prix de références du bitume?

**R7.** Cet appel d'offres comporte une clause d'ajustement du prix pour le bitume. Consulter les conditions supplémentaires de l'appel d'offres (**CS03 AJUSTEMENT DU PRIX DU BITUME**).

Q8. Est-ce que le déblai 1ère classe pour les tranchées de GTOG peuvent être fait par dynamitage ou seulement par fragmentation mécanique (tel que coupe sur p.13 du plan)?

**R8. Des précisions ont été apportées à l'addenda 2. Le déblai 1<sup>re</sup> classe peut être effectué par dynamitage ou fragmentation mécanique.**

Q9. Savez-vous l'espace disponible pour l'entreposage des matériaux (dont la terre végétale à récupérer)? Pendant la visite vous aviez dit que ce serait inscrit à l'addenda avez-vous d'autre endroit qui peuvent servir comme air d'entreposage?

**R9. Aucune précision additionnelle à ce qui est indiqué aux documents d'appel d'offres ne sera émise.**

R10. Nous n'arrivons pas à nous connecter sur votre site ftp pour télécharger l'étude géotechnique complète (addenda 1).

**R10. L'étude géotechnique est jointe à l'addenda 2.**

Q11. Les sous-traitants en dynamitage veulent des clarifications sur l'item 1.26F concernant la pose des glissières sur 500ml. Ils ne comprennent pas quels types de tranchées sont requises dimensions largeur par exemple.

**R11. Les informations sont indiquées aux documents d'appel d'offres.**

END OF SECTION

**THE BID CLOSING DATE HAS BEEN EXTENDED TO JULY 13, 2016 - 2PM (EDT).**

**ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.**